



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES externe public

Section : langues vivantes étrangères : chinois

Session 2023

Rapport de jury présenté par : Thomas BOUTONNET, président du jury

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

SOMMAIRE

Avant-propos.....	page 3
Le CAPES en chiffres - Bilan de la session 2023.....	page 4
Épreuves écrites d'admissibilité - Épreuve écrite disciplinaire.....	page 5
Épreuves écrites d'admissibilité - Épreuve écrite disciplinaire appliquée.....	page 13
Épreuves orales d'admission - Épreuve de leçon.....	page 17
Épreuves orales d'admission - Épreuve d'entretien.....	page 27

Avant-propos

La session 2023 du CAPES externe de chinois s'est déroulée, comme l'année dernière, selon les modalités d'un nouveau format inauguré en 2022 : **deux épreuves écrites** d'une durée de six heures (une **épreuve disciplinaire**, regroupant la composition et la traduction, et une **épreuve disciplinaire appliquée**, consistant en la création d'une séquence pédagogique) et **deux épreuves orales** (une **épreuve de leçon**, centrée autour d'un document vidéo, de son analyse et de son exploitation, et une **épreuve d'entretien**, par le biais de laquelle le jury explore les motivations du candidat et sa capacité à incarner la figure de l'enseignant).

Si ce nouveau format a pu susciter un certain nombre d'interrogations l'année dernière, le jury a constaté cette année une meilleure maîtrise de l'exercice par les candidats, bien aidés en ce sens par **la lecture et l'étude assidues et approfondies du rapport du jury de la session 2022**. Ce document ainsi que le présent rapport proposent en effet **des remarques et des conseils très précieux qui doivent permettre aux candidats de mieux saisir ce qu'il sera attendu d'eux lors des épreuves**, qu'elles soient écrites ou orales.

En complément de ces rapports, la consultation **des informations** (descriptif détaillé des épreuves et de leur déroulement¹) et **l'appropriation des outils** (programme² et exemples de sujets³) **mis en ce sens à la disposition des candidats sur le site [devenirenseignant.gouv.fr](https://www.devenirenseignant.gouv.fr)** ne peuvent que leur bénéficier dans leur préparation de ce concours.

Enfin, rappelons donc, au risque de nous répéter d'une année à l'autre, que la **maîtrise des langues chinoise et française**, une **solide culture générale** sur le monde chinois dans sa diversité, un **esprit critique** et une **rigueur analytique**, la maîtrise de la **didactique et de la grammaire du chinois**, la **connaissance des programmes** et de ses récentes évolutions mais également des **qualités attendues chez un enseignant du service public**, devraient être les principales qualités d'un candidat se présentant au CAPES de chinois.

Thomas BOUTONNET
Président du jury du CAPES de chinois

¹ <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157404/epreuves-capes-externe-cafep-capes-section-langues-vivantes-etrangees.html>

² <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2024-1229>

³ <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157873/sujets-zero-2022.html>

Le CAPES en chiffres - Bilan de la session 2023

Concours EBE CAPES externe, section/option 0424E Langues vivantes étrangères : chinois

Epreuves d'admissibilité (coefficient 4)

Nombre de candidats inscrits : 117

Nombre de candidats présents : 69

Nombre de candidats admissibles : 20 + 1 candidat dispensé d'épreuves d'admissibilité⁴

Seuil d'admissibilité (total des deux épreuves d'admissibilité) : 7,03/20

Moyenne des candidats admissibles (totale des deux épreuves d'admissibilité) : 9,11/20

Epreuves d'admission (coefficient 8)

Nombre de candidats admissibles : 21

Nombre de candidats présents : 20

Nombre de candidats admis : 8

Nombre de postes à pourvoir : 8

Seuil d'admission (total des quatre épreuves du concours) : 10,58/20

Moyenne des candidats admis (total des deux épreuves d'admission) : 12,97/20

Moyenne des candidats admis (total des quatre épreuves du concours) : 11,78/20

⁴ Cf. article 17 de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

Épreuves écrites d'admissibilité - Épreuve écrite disciplinaire

L'épreuve écrite disciplinaire, d'une **durée de six heures**, consiste en **une composition à rédiger en langue chinoise** et en **une traduction à réaliser en langue française**. Le sujet est composé d'un corpus de **deux textes en chinois**, dont une vingtaine de lignes doivent être traduites en français. Ce format composition-traduction s'inspire toujours du « sujet zéro » publié sur le site Devenir enseignant et consultable en ligne.

L'épreuve disciplinaire de la session 2023 était **rattachée à un axe culturel** figurant aux programmes d'enseignement du lycée, en l'occurrence « **Territoire et mémoire** ». Le premier texte proposé était un **extrait du roman *Funérailles molles* 软埋, publié en 2016, de l'écrivaine Fang Fang 方方**, figure du néo-réalisme chinois (新现实主义) ; le second texte était un **extrait d'une nouvelle de l'autrice taïwanaise Chu T'ien-hsin 朱天心, intitulée *À mes frères du village de garnison* 想我眷村的兄弟们, publié en 1992.**

Description du corpus

Le texte extrait des *Funérailles Molles* de Fang Fang met en scène la rencontre de deux vieillards dans un petit restaurant à Wuhan. Liu Jinyuan est un cadre à la retraite étiqueté contre-révolutionnaire pendant la Révolution culturelle, et qui vit désormais dans une ville qu'on devine être Wuhan avec son épouse originaire du Sichuan et une domestique. Lao Qi, qui quant à lui a connu la Réforme agraire, vient de temps à autre dans cette même ville rendre visite à sa fille et à son petit-fils. Tous deux sont originaires du nord de la province du Shanxi. L'évocation de **leur trajectoire qui se confond avec l'histoire violente de la Chine maoïste** apparaît au lecteur sous forme de dialogue. **Le registre de langue est truculent et familier, l'emploi de tournures dialectales est fréquent.** Cette discussion informelle permet aux personnages de dresser un bilan de leur vie et à l'autrice d'engager en filigrane **une réflexion sur le traitement mémoriel de périodes encore taboues dans l'histoire récente** (la guerre de Corée, la Réforme agraire, la Révolution culturelle), au cours desquelles se sont déroulées des choses « trop terribles pour être dites ». Au soir de leur vie, dans une Chine bien différente de celle de leur jeunesse, les deux hommes partagent des réflexions souvent traitées dans la littérature chinoise contemporaine : **le déracinement et l'acculturation dans une région étrangère ou encore l'incompréhension entre générations.**

L'extrait de Chu T'ien-hsin, lui, consiste en un **récit autobiographique** indirect écrit à la troisième personne, dans **un registre de langue bien plus sophistiqué**, comme si l'auteur souhaitait établir une distance entre la lucidité de l'adulte et l'enfant qui apprend à connaître l'environnement d'une terre d'exil. La narratrice, issue d'une famille de « continentaux » (外省人), les militaires et les cadres du Guomindang qui ont suivi Tchang Kai-shek dans son exil à Taïwan en 1949, évoque des **souvenirs de son enfance** alors que sa famille est relogée dans un village de garnison (眷村). La découverte des tombes érigées dans les collines environnantes par les « Taïwanais de souche » (本省人) fait émerger dans l'esprit de la narratrice-enfant **une réflexion sur l'identité et l'appartenance à un territoire** dans ce pays qui n'est pas le sien car ses ancêtres n'y sont pas enterrés. Ses parents confirment cette **prise de conscience de l'état d'exil par des récits enjolivés entretenant la nostalgie d'un pays natal** dont ils sont désormais séparés par le détroit. La deuxième partie de l'extrait évoque la découverte par la narratrice de la culture locale, celle de ses camarades de classe « taïwanais », amorçant **une réflexion sur la constitution d'une nouvelle identité hybride.**

Articulation entre le corpus et l'axe culturel

Il s'agissait au cours de cette épreuve de **relier les textes à l'axe culturel « Territoire et mémoire » pour en proposer une analyse synthétique** (综合分析). L'axe au programme comportait **deux notions clés qu'il s'agissait de définir, d'explicitier et de faire dialoguer**, et les deux textes proposés cette année permettaient d'expliquer **l'articulation entre le récit autobiographique et la mémoire historique, la mémoire individuelle et collective**, de développer **les questions liées à l'identité** et ses différentes strates (familiale, régionale, nationale, affective, etc.), **aux cicatrices laissées par**

l'histoire tumultueuse du XX^{ème} siècle en Chine (réforme agraire, guerre de Corée, etc.) et à la manière de les soigner, ou encore à **la place de l'individu dans l'Histoire** et au sens de l'existence.

Les candidats ont ainsi pu extraire des deux textes plusieurs idées en lien avec la notion de territoire, qu'il soit d'origine (老家) ou étranger (异地) : **l'éloignement et la nostalgie du pays natal (乡愁), les difficultés d'adaptation et la question de l'identité (身份认同)** ; concernant la notion de mémoire (记忆), ils ont dégagé les idées suivantes : **la difficulté de préserver la mémoire** (face au temps qui passe, d'une génération à une autre ou lorsque la mémoire devient sujet sensible ou un tabou social), et peut-être parfois **la nécessité de laisser place à l'oubli, l'opposition entre la mémoire collective et l'expérience individuelle**.

Néanmoins, les candidats ont souvent **davantage insisté sur une des deux notions au détriment de l'autre**, ce qui est regrettable. Par ailleurs, le titre *Funérailles Molles* (l'inhumation précipitée, sans cercueils, des victimes de la Réforme agraire) comprenait une dimension allégorique : l'enfouissement des souvenirs liés à cette période, ce qui était rappelé dans la note explicative mais que trop peu de candidats ont exploité.

Enfin, rappelons que l'exercice de la composition est **une mise en perspective qui doit permettre de « croiser les textes » en élaborant une analyse argumentée et cohérente**, et la copie demeure à l'état de coquille vide si le candidat ne prend pas la peine de mettre en œuvre **une démarche d'étude comparée des extraits proposés**. Cette année encore, force est de constater que **le niveau de réflexion et d'analyse se situe très en-deçà des attentes du jury**.

Une problématique pertinente et clairement formulée

L'introduction est l'occasion d'une **contextualisation** en énonçant les éléments énoncés ci-dessus, **d'un rappel du contexte historique, culturel et social qui entoure chacun des textes**, d'un rappel des informations disponibles sur l'auteur et son œuvre, en essayant d'inscrire chaque auteur dans une tradition, un genre littéraire ou un mouvement artistique. En résumant succinctement le contenu des textes, **le candidat doit parvenir à thématiser, identifier des enjeux, des questionnements, et montrer les points de croisement entre les textes**, ce qui permettra d'amener **la formulation d'une problématique**.

Si certains candidats interrogent **les différentes modalités de formation de la mémoire individuelle et la question de la transmission**, le conflit entre **histoire officielle et mémoire individuelle**, les liens entre **mémoire individuelle et mémoire nationale**, ou proposent un questionnement propice à des développements féconds (à titre d'exemple : “我们可以提出以下的这个问题：个人记忆以不同的方式被呈现和传承，并与官方历史之间存在冲突与融合，它们如何反映和见证国家民族与过去现在和未来的关系？”), le jury constate tout de même chez la plupart des candidats **une difficulté à formuler des problématiques claires et pertinentes**. Par exemple, un candidat propose simplement de « montrer les points communs et différences entre les deux textes », **sans formuler aucun questionnement ni proposer aucune réflexion**. Un autre candidat formule bien une question (“作者用什么方式体现了记忆和文化的传承？”) mais cette dernière s'avère tout à fait **artificielle, car elle ne contient aucun véritable questionnement**. D'autres encore posent **des questions bien trop génériques** (à titre d'exemples : “通过文学，作家如何讨论自己的根本？” ou “如何看待中国世界的领土与记忆？”) qui peuvent s'appliquer à tout type de textes proposés. Dans le même registre, **des problématiques trop évidentes sont à exclure** (à titre d'exemples : “这些回忆是否随着时间的推移和社会的变革而发生改变？” ou “我们为什么要记住历史？记住历史重要吗？”).

Format de la composition

Le candidat doit annoncer **le plan dans l'introduction**, tout en prenant en considération qu'il **peut être préjudiciable de programmer dans l'annonce du plan des éléments qui ne seront ensuite finalement pas développés** (tels ces quelques candidats qui ont envisagé dans leur plan une analyse des techniques d'écriture ou des procédés littéraires qui n'a au final pas été mise en œuvre), tout comme il est **malvenu d'ajouter dans la composition des parties qui n'auraient pas été mentionnées dans le plan**.

Par ailleurs, le plan **ne peut pas consister en une simple série de questions** ou une simple liste des thèmes évoqués dans les textes.

Enfin, **la composition doit être entièrement rédigée**, et il n'est pas souhaitable d'ajouter des titres aux différentes parties.

La conclusion, elle, sert de récapitulatif aux arguments développés et propose une ouverture. Certains candidats ont choisi d'évoquer, avec un certain sens de la nuance et dans une démarche comparative, le travail mémoriel en France ou la nécessité d'instaurer un véritable travail mémoriel en Chine en favorisant l'expression des souvenirs individuels en dehors du discours historique officiel. Mais le jury regrette que, trop souvent, la conclusion prenne simplement la forme **d'une série de préconisations maladroites.**

Une démarche thématique et analytique

Les candidats ont le plus souvent, et assez naturellement, **placé en opposition les deux extraits.** Il est vrai que les autrices ont pour **lieu d'appartenance deux territoires en vis-à-vis et en tension**, politiquement distincts, dont les cultures aussi à certains égards se distinguent, tout comme les styles d'écriture déployés par les autrices.

Cependant, il était aussi possible de rapprocher les deux textes en ce qu'ils incarnent chacun **une forme d'écriture féminine**, ou encore parce **qu'ils témoignent tous deux du fossé entre les générations** (comme en témoigne par exemple cette phrase tirée de *À mes frères du village de garnison* : “父母也变得很奇怪”). Dans cette perspective, il aurait été également intéressant d'**analyser le rapport entre les personnages féminins et masculins.** Ainsi, Fang Fang met en scène deux femmes complices, l'épouse de Liu Jinyuan et leur domestique, face au mari ; le Vieux Qi, quant à lui, explique que sa fille ne l'écoute plus. Peut-être les autrices cherchent-elles **en maniant l'ironie à remettre en cause ou à inverser les rapports de domination homme-femme, à déconstruire la société patriarcale** (Liu Jinyuan dit bien que les deux femmes l'ont transformé (“这两人把我的胃变成了川胃”)).

Le personnage féminin mis en scène par l'autrice taïwanaise Chu T'ien-hsin semble, lui, **errer entre deux mondes** ; elle ne se reconnaît dans aucun d'eux puisque aussi bien les locaux (本地人) que ses propres parents lui semblent étranges (“奇怪”). Elle éprouve une mélancolie indicible (“惆怅难言”) et s'étonne de la sérénité des filles autochtones (“笃定怡然”), et éprouve également une nervosité (“焦躁”) et une inquiétude (“不安”) constantes qui font peut-être écho au caractère impatient et inquiet de l'épouse de Liu Jinyuan, prête à combattre (“攻击”) le manque d'hygiène de son mari, à se disputer avec lui (“吵架”) et dont les exigences en matière d'hygiène semblent éternellement insatisfaites. **Les personnages féminins semblent partager ainsi une forme d'anxiété, un manque de quiétude.**

Le terme « habitude » (“习惯”) que l'on retrouve dans les deux textes méritait également d'être analysé. Dans le Texte de Fang Fang, le narrateur explique d'abord que Liu Jinyuan a perdu l'habitude de manger accroupi (“不习惯蹲食”). Il a pour ainsi dire **oublié progressivement une habitude liée à une culture spécifique** (familiale, régionale ou propre à une classe sociale), **il a donc perdu quelque chose de son identité originelle.** De même, il dit avoir perdu l'accent de sa langue natale (“家乡话也变了味儿”) et ses goûts en matière de nourriture ont également changé, son estomac a été « sichuanisé » (“胃变成了川胃”). Liu Jinyuan estime que s'il retournait au pays natal, au fond il ne se sentirait plus chez lui (“回去也不习惯了”). Le vieux Qi, quant à lui, considère que tout homme doit retourner d'où il vient (“人也还得回”) et **incarne le thème littéraire fécond et universel du « retour au pays natal ».** Contrairement à Liu Jinyuan, le vieux Qi ne s'habitue pas, ou moins bien, à cet autre environnement. Mais cet universel dont semble se réclamer le vieux Qi doit avoir une origine culturelle, et refléter une pensée collective, spécifique à la culture chinoise (universalité relative) ou commune à l'humanité (universalité véritable).

Dans le texte de Chu T'ien-hsin, le personnage principal s'habitue progressivement à la nourriture à la fois riche et étrange des autochtones (“她渐渐习惯那些丰盛却奇怪的菜肴”), mais l'autrice **semble développer une approche plus psychologique.** Le terme “奇怪” revient comme un leitmotiv, et le

personnage semble ainsi cerné par l'étrangeté, qui n'est pas sans rappeler l'« inquiétant familier » de Freud. **Le texte traduit une forme d'angoisse** qui, selon la psychanalyse, **naît de la transformation du familier en étrange et inversement**, ou encore de la difficulté de gérer les conflits intrapsychiques. Ces conflits psychiques sont illustrés dans le texte par l'impasse où mène l'éducation des parents qui ont **en vain entretenu l'idéal d'un retour au pays natal**, par cette tension entre le besoin du personnage de se constituer une identité dans un environnement concret, et le refus des parents de s'intégrer et d'abandonner une identité désincarnée. **Au contact de l'étrange, et à travers l'angoisse, s'opère une lente transformation du moi.**

Les textes permettaient ainsi d'interroger, entre autres choses, **ce qui fonde l'identité**, ainsi que **le rôle de la mémoire et de la culture dans le processus d'individualisation**. Sans verser dans le hors-sujet, les meilleures copies ont suivi **une démarche comparatiste au sens large**, en mettant en avant **la dimension universelle de la question de la mémoire**, et le jury a apprécié le recours pertinent à des auteurs extérieurs au monde sinophone (à titre d'exemples, Pierre Nora et le concept de « lieux de mémoire », Svetlana Alexievitch sur la question de la mémoire de la guerre).

Procédés narratifs et stylistiques

Les procédés narratifs et stylistiques méritaient également une analyse ; or, il est regrettable que **trop peu de candidats** se soient engagés dans une véritable démarche analytique.

Certains candidats ont mis en avant la **nature autobiographique des textes** (自传). Les candidats ont parfois noté **l'emploi du dialogue** (对话), dans le premier extrait, lequel permet de donner vie aux personnages et mettre en évidence leurs relations. Un candidat a souligné le « sentiment d'immédiateté » (“即时感”) créé par **le caractère théâtral des dialogues**. A l'inverse, le second texte **exclusivement rédigé sous une forme narrative**, se voulait plus dense, plus pesant, **en accord avec les sentiments latents d'étrangeté et d'inquiétude**. De plus, cette narration continue revêt une **dimension plus introspective et psychologique**, bien que le narrateur soit extradiégétique.

Quelques figures de style (修辞手法) ont néanmoins été identifiées et commentées, telles que **le parallélisme** (排比句), qui traduit l'insistance, **la récurrence** de l'adverbe “原来” dans le texte de Chu T'ien-hsin pour marquer la prise de conscience, **l'hyperbole** (“夸张”) qui traduit l'amplification, ou encore **la question rhétorique** (“反问句”) comme procédé d'affirmation (assertion déguisée) dans le premier texte.

Les principales difficultés rencontrées par les candidats

L'absence de réflexion et de rigueur sur les termes employés. Pour aider à formuler une problématique, **il est recommandé de bien expliciter les termes et même de les interroger**. Poser, par exemple, la question suivante : « Quels procédés l'auteur utilise-t-il pour montrer la transmission de la mémoire et de la culture ? », sans prendre soin de discuter plus en détail la notion de mémoire ni d'explicitier les rapports entre mémoire et culture est inopérant. Dans une veine similaire, il n'est pas pensable de substituer alternativement les termes “回忆” (mémoire) et “想法” (pensée).

Une exploitation insuffisante des textes. Certaines copies ne proposent aucun travail de réflexion sur les textes proprement dits, et ces derniers ne sont dès lors que **prétexte à de grandes envolées lyriques de la part du candidat**. D'autres candidats **focalisent leur analyse sur une seule thématique** (très souvent, la question des liens avec le pays natal) sans pousser leur réflexion plus avant.

Des raisonnements non étayés. De manière générale les candidats doivent s'attacher à **nourrir le fond plutôt que la forme**, et ce de manière rigoureuse. Il convient donc d'**éviter les phrases creuses** (à titre d'exemples : “也许是两位作者留给我们要深思的问题”, “确实, 能融入到一个新的环境未必是一件坏事”), **les évidences** (à titre d'exemples : “不同的经历表明了不同的记忆”, “每个地方, 每个国家都有自己的历史。因此那个地方的历史也是我们的历史”, “不管他们都是中国人, 他们的历史不一样”) **et d'exclure tout jugement de valeur**. Le candidat doit en effet **développer une réflexion fondée sur des arguments étayés** (affirmer que Fang Fang “写的很客观” ne suffit pas à construire une analyse

solide) et non sur des opinions ou intuitions personnelles (à titre d'exemple : "我觉得前者才是正确的态度"). Il faut peut-être y voir là un manque de préparation des candidats qui, à défaut de pouvoir nourrir la réflexion de connaissances précises, se sont parfois appuyés sur des idées toutes faites issues de leur expérience personnelle, donnant lieu à des considérations un peu simplistes ou naïves (à titre d'exemples : "年轻人走出旧时代归属感束缚", "说到这儿不得不先谈谈我对故乡和家乡这两个仅一字之差的概念理解"). Enfin, les candidats veilleront à rester à l'intérieur du cadre d'étude qu'ils ont défini et ne pas l'élargir à des considérations lyriques ou idéalistes (à titre d'exemple : "愿有一天地球上不再有国界").

Un positionnement parfois partisan. De même que les candidats doivent s'abstenir de formuler tout jugement de valeur, il convient d'éviter tout discours partisan consistant à soutenir une position politique. Saisir l'occasion d'une comparaison entre le texte d'un auteur de Chine continentale et le texte d'un auteur Taïwanais pour commenter les tensions récentes dans le détroit de Taïwan, défendre l'indépendance de l'île ou déplorer le fait que les jeunes taïwanais ne se sentent pas chinois n'est pas seulement un problème de positionnement, c'est aussi une digression fort éloignée du sujet et des exigences scientifiques et analytiques de l'épreuve. Les plaidoyers et les prises de position personnelles n'ont pas leur place dans une analyse de textes littéraires.

La gestion du temps. Le jury a constaté, cette année encore, la difficulté d'un certain nombre de candidats à terminer les deux parties de l'épreuve dans les délais impartis. Manier le chinois et le français dans un laps de temps relativement court nécessite, d'une part, une excellente maîtrise des deux langues, et d'autre part un entraînement intensif de manière à bien gérer le temps imparti. Les candidats sont libres de rédiger chacune des deux sous-parties de l'épreuve dans l'ordre qui leur convient le mieux, mais la composition exige sans aucun doute un peu plus de temps que la traduction. Nous conseillons, sans que cela soit un impératif, d'y consacrer quatre heures en veillant à ne pas se laisser déborder par le temps et en conservant un temps de relecture. Le temps de lecture des documents, l'ébauche des idées, l'élaboration d'une problématique et l'articulation d'un plan cohérent sont autant de phases préparatoires qui doivent se succéder dans un laps de temps raisonnable. Au cours de l'étape de la rédaction de la composition, les candidats doivent faire preuve de concision et s'abstenir de multiplier les exemples redondants (les citations de plusieurs lignes du texte doivent être évitées, surtout lorsqu'elles sont gratuites, sans aucune visée démonstrative). Par ailleurs, rédiger un brouillon intégral comporte le risque de s'astreindre ensuite à des délais de copie chronophages. Enfin, concernant la traduction, outre les difficultés de gestion du temps, une maîtrise insuffisante de la langue française et un temps de relecture trop bref ont été des défauts récurrents qui ont souvent empêché une écriture suffisamment lisible et soignée. Pour en terminer avec ces éléments fondamentaux liés à la gestion du temps, le jury rappelle aux futurs candidats la nécessité de multiplier les concours blancs et les entraînements en temps limité au cours de leur préparation, que cela soit sous forme fractionnée ou complète.

Une mise en forme maladroite ou peu rigoureuse. Un certain nombre de copie ont pêché en termes de présentation et de lisibilité ; or, soulignons qu'une écriture difficile à déchiffrer et l'abondance de ratures ont pu desservir certains candidats. L'usage de la ponctuation n'est également pas toujours maîtrisé par un certain nombre de candidats (certains oublient la ponctuation, ou bien écrivent indistinctement un point pour une virgule). Enfin, pour citer une phrase extraite de l'un des deux textes, rappelons qu'il est plus clair de citer directement la phrase (ou, a minima, un terme extrait et utile à l'analyse) au lieu d'en indiquer la référence de manière allusive (« texte 1, ligne 6 » ou « 文章1, 行6 »).

La question de la maîtrise de la langue chinoise

Si certaines copies sont rédigées dans une langue chinoise loin d'être parfaite mais néanmoins claire et qui parvient à articuler un raisonnement argumenté, un certain nombre de copies, inachevées ou trop peu développées, présentent un niveau de chinois bien insuffisant (à titre d'exemples : "老起说他历史的时候", "小说家都写老人对参加很苦", "在两篇文死很在", "作者描了两位老人的遇见"). D'autres copies, témoignant pourtant d'un niveau d'expression correct en chinois, souffrent d'un style confus et obscur, caractérisé par l'accumulation de nombreuses informations regroupées dans une même phrase, souvent de manière incohérente.

Par ailleurs, l'**abondance d'erreurs sinographiques et syntaxiques** dans certaines copies reflète les lacunes à l'écrit des candidats (à titre d'exemples : “的” confondu avec “得” ou “地”, “理” utilisé en lieu et place de “里”, confusion entre “冷” et “次”, “第两篇” au lieu de “第二篇”, “故时” au lieu de “故事”, “文题” ou “问提” au lieu de “问题”, “容入” au lieu de “融入”, “实然” au lieu de “突然”), lacunes inacceptables à ce stade du concours.

Enfin, l'**utilisation du pinyin en lieu et place des caractères est à proscrire** dans un concours de ce niveau (les dictionnaires unilingues sont autorisés et doivent permettre aux candidats de se relire) ; et si les candidats peuvent rédiger à leur guise en caractères traditionnels ou non simplifiés (繁体字) ou en caractères simplifiés (简体字), **ils ne peuvent en aucun cas mélanger les deux graphies.**

La traduction : l'art du passage d'une langue à une autre avec aisance.

L'objectif de l'exercice de traduction est d'**évaluer à la fois le niveau de français des candidats et leur capacité à comprendre et à traduire** un extrait de texte en chinois dans son contexte. L'extrait choisi pour cet exercice était, comme à chaque fois, tiré des textes proposés pour la composition.

D'un point de vue formel, rappelons tout d'abord que, pour aérer la présentation et faciliter la correction, **il est vivement recommandé de sauter une ligne et d'éviter les ratures** : la lisibilité de la copie influe le correcteur dans sa notation. Rappelons également qu'**il est interdit de proposer deux traductions pour une même proposition ou un même terme**, car il n'incombe pas au correcteur de choisir. Enfin, les nombres doivent être écrits en toutes lettres.

Dans le passage du chinois au français, les candidats doivent veiller à **proposer un registre de langue adapté**. A ce titre, l'emploi de l'expression argotique « c'est flippant » a semblé trop décalé au regard du contexte et de l'âge des protagonistes ; de même, l'emploi de « mec » pour traduire “家伙” était à la fois un contre-sens (puisqu'il s'agissait en l'occurrence de la fille du vieux Qi) mais aussi un choix de registre peu convaincant. Dans la même veine, nous pouvons citer encore l'emploi bien hasardeux de l'expression « c'est chiant » ou de locutions à la fois familières et enfantines telles que « tu es super fort ».

En dehors du registre de langue, **le jury regrette que trop de candidats ne maîtrisent pas la syntaxe de la langue française** (à titre d'exemples : « dit qu'il a », « il m'est arrivé que j'ai risqué », « on m'a voire jeter dans la prison », « sans nous demander, ses parents, leurs avis », « la mort parviendra à ses âges même si tu ne demande pas », « être un père n'en est vraiment rien »). Le jury déplore également le grand nombre d'erreurs portant sur **l'emploi des temps, la maîtrise de la conjugaison des verbes, la concordance des temps ou encore l'emploi du participe passé et de l'infinitif** (à titre d'exemples : « j'ai participer », « les gens comprend pas », « les gens m'a attrapé »).

D'autre part, **des confusions et maladresses lexicales, récurrentes dans certaines copies**, démontrent un manque de rigueur dans l'apprentissage du lexique du français et altèrent irrémédiablement la qualité de la traduction (à titre d'exemples : « faire des aventures », « il était sur son chemin de 73 ans », « j'ai failli mourir en plusieurs fois »). Plus graves, **apparaissent chez certains candidats des erreurs de nature dysorthographique** (à titre d'exemples : « pas habité au climat d'ici », « miséables », « cela n'éteinte pas la centaine », « c'est encassant » pour « c'est agaçant », « susciter » au lieu de « suicider », « je révoluais », « Vieu Qi reponds oui »).

Le jury tient donc encore une fois à rappeler que, dans le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation, **le professeur doit « maîtriser le français à des fins de communication » et « maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement »**. Le niveau de maîtrise de la langue française est un critère sélectif dans le recrutement des futurs professeurs de chinois. Le jury recommande donc aux candidats de renforcer leur maîtrise de la langue française de toutes les manières possibles et de recourir à des ouvrages usuels pour améliorer leurs connaissances de l'usage des différents temps du français, par exemple *Le bon usage de la langue française* de Grévisse.

Les pièges à éviter

Le jury tient à rappeler que **l'oubli ou l'omission de mot(s), de segments de phrases ou de phrases entières dans une traduction pénalise lourdement les candidats**, et qu'il est toujours préférable de proposer une traduction, même défectueuse, à plus forte raison pour un passage difficile. Par ailleurs, **l'art de la traduction ne consiste pas à traduire mot à mot, mais bien à rendre les nuances du texte**. Le jury est donc très attentif aux oublis de traduction, même s'il semble s'agir de « détails » (la traduction des adverbes “齐齐” et “也”, ainsi que la conjonction “结果”, a, par exemple, souvent été omise).

Outre les omissions, **la sur-traduction, la sous-traduction et les simplifications sont également à proscrire**. En traduisant l'expression “吃过苦” par « j'ai eu des peines », le candidat diminue l'intensité et la valeur de l'expression : il **sous-traduit** ; en traduisant “爹真是白当” par « le rôle du père est si ingrat », cet autre candidat **s'écarte du sens premier** et, si l'omission est sanctionnée, **l'ajout de signification** l'est tout autant : **il ne s'agit pas d'interpréter, de deviner ou d'enjoliver le texte original**. Or, une traduction peut parfois « avoir bonne allure » en français, mais être cependant totalement biaisée ou erronée : **il faut donc rester fidèle au texte, éviter l'ajout de syntagmes inutiles et s'abstenir de toute forme de simplification**. Dans le même registre, plusieurs copies ont pris la liberté de **modifier l'ordre des syntagmes voire des phrases dans la traduction sans réelle justification**, ce qui n'est pas souhaitable.

Enfin, **des termes, dont certains ne présentant guère de difficultés, ont donné lieu à des contresens ou à des traductions erronées chez un grand nombre de candidats** (à titres d'exemples : « Le père et la mère sont morts » au lieu de « tombés malades », “吃苦” traduit par « pauvreté », “享福” traduit par « richesse », “没走成” traduit par « il pu s'en sortir », “阎王不请自己去” traduit par « on voulait pas de lui en enfer », “爹娘” traduit par un candidat par « sa fille », et par un autre par « mère », “这辈子” traduit par « ce dos », “反革命” traduit par « anti réformiste ») révélant aussi chez certains candidats **des lacunes importantes en compréhension écrite** (à titre d'exemples : “忙” confondu avec “忘”, “普” confondu avec “晋”) **ou en culture générale** (l'expression “挨过斗”, par exemple, représentait une difficulté du point de vue de sa charge connotative ; or, en traduisant par « J'ai pris des râclés », le candidat passe à côté de la référence aux séances de lutte (批斗大会)).

Certains candidats ont néanmoins su **traduire de manière aisée et avec une expression française de qualité**, et le jury relève les « **bonnes trouvailles** » de traduction telles que « prendre un ton grave » pour traduire “压低了嗓子”, « il avait bien songé lui aussi à courir le vaste monde » pour traduire “也想出来闯天下” ou encore « si je n'ai pas moi-même tué cent hommes, j'en ai au moins estourbi quatre-vingt » pour traduire “在我手上死的人, 没有一百也有八十呀”.

Corrigé de la traduction

Le vieux Qi raconta qu'il avait déjà soixante-douze ans. A dix-huit ans, il voulait, comme tout un chacun, partir explorer le monde. Mais pour finir, un malheur se produisit dans la famille : ses parents tombèrent malades en même temps, il ne put partir. A présent, le voilà dans sa soixante-treizième année. Selon un dicton, si la Faucheuse ne vient pas nous chercher à soixante-treize ou à quatre-vingt-quatre ans, on ira la voir tout seul.

Liu Jinyuan dit : « Mon ami, il ne faut pas parler ainsi, je suis moi-même sur le point d'avoir quatre-vingt-quatre ans ».

Le vieux Qi s'empressa de poser ses baguettes et s'inclina pour s'excuser. Liu Jinyuan lui fit signe d'arrêter et continua : « Ce n'est pas grave, ce n'est qu'un dicton. En fait, quand on y repense, j'ai eu une vie bien riche d'expériences. J'ai tout fait. J'ai souffert, j'ai goûté au bonheur, j'ai fait la guerre, j'ai tué des hommes, j'ai eu des responsabilités, j'ai pris des coups, j'ai connu la prison. Je suis aussi allé en Corée du Nord. Mon ami, je vais te faire peur, si ce n'est pas une centaine, c'est au moins quatre-vingts hommes qui sont morts de mes mains. Évidemment, j'ai aussi frôlé la mort plusieurs fois. »

« Je vous tire mon chapeau. Je n'ai jamais fait la guerre, mais ... ». Le vieux Qi soudain murmura : « J'ai participé à la Réforme agraire. C'était effrayant, aussi redoutable que la guerre ».

Liu Jinyuan répondit : « Oh, j'en ai entendu parler par les gens du pays » (...)

Le vieux Qi continua : « On ne peut pas en parler, on ne peut pas parler de ça. Dès qu'on l'évoque, cela fait froid dans le dos. » (...)

Liu Jinyuan soupira et dit : « Tellement de choses sont malaisées à dire. J'ai fait la guerre la moitié de ma vie, j'ai reçu un bon nombre de balles. Mon sang a contribué à fonder cet empire rouge. La Révolution Culturelle arriva et, contre toute attente, on m'attrapa et on me jeta en prison, en me qualifiant de contre-révolutionnaire. J'ai fait la révolution ma vie entière et, une fois vieux, je deviens brusquement contre révolutionnaire : n'est-ce pas absurde ? A l'époque je n'y comprenais absolument rien, je voulais parfois en finir. Enfin, aujourd'hui, tout cela est derrière moi. "Malaisées à dire", ces trois mots sont bien trouvés : ce que l'on ne peut pas dire, taisons-le. Mon ami, tu habites aussi près d'ici ?»

Le vieux Qi répondit : « Oui ! Mais mon Hukou est encore à Taiyuan. Ma fille étudie ici. Son mari est originaire du Hubei. Elle s'est mariée sans nous en avoir demandé la permission. De nos jours, les conseils d'un père ne comptent plus. Je n'ai pas eu d'autre choix que de venir de temps en temps ici pour voir un peu mon petit-fils. Ah, je ne m'habitue ici ni au climat, ni à la cuisine. Les gens d'ici ne comprennent pas notre langue tout comme je ne comprends pas la leur. C'est déprimant. »

Epreuves écrites d'admissibilité - Épreuve écrite disciplinaire appliquée

L'épreuve place le candidat en situation de **choisir des documents**, d'en **produire une analyse critique**, puis de **construire une séquence d'enseignement** à partir du sujet remis par le jury. Elle permet d'évaluer la capacité du candidat à **concevoir et mettre en œuvre une séquence d'enseignement** permettant la structuration des apprentissages à un niveau visé et au regard des instructions officielles⁵.

Si **l'ensemble des copies a semblé d'un meilleur niveau que les années précédentes**, avec un souci de réflexion pédagogique et d'exploitation des documents, **le manque de préparation de certains candidats pour cette épreuve bien spécifique s'est tout de même avéré flagrant** : certaines copies font en effet exclusivement état des opinions des candidats sur les documents fournis ou sur le rôle de l'enseignant ; d'autres candidats, fort heureusement plus rares, n'ont pas du tout répondu aux attentes de l'épreuve, proposant simplement de répondre à une problématique en s'appuyant sur les documents en lieu et place de la construction d'une séquence pédagogique.

Enfin, d'un point de vue formel, les copies qui ont pris la peine de **proposer une introduction, un plan et une conclusion**, et de travailler les transitions entre chaque partie, ont été appréciées. Par ailleurs, si quelques listes peuvent être tolérées (par exemple dans l'énoncé des objectifs d'une séance), **la copie entière ne saurait être faite sous forme de tableaux**, ce qui est clairement spécifié dans les consignes (« vous concevez et présentez la séquence pédagogique que vous envisagez, sous la forme d'un **texte rédigé** en français »). Enfin, la gestion du temps dans l'épreuve ne doit pas être négligée : **certaines copies sont restées inachevées par manque de temps**, ce qui est regrettable et pénalisant.

Le traitement des documents

De nombreuses copies accordent **une place trop importante aux documents** (à leur description, à leur contenu et à leur analyse) et **se noient ainsi dans des détails superflus** qui leur font perdre de vue le véritable objectif de leur démonstration. Ainsi, une majorité de candidats commence son développement en **décrivant longuement les documents** ; **or, sans aucun lien avec leur usage en classe, cette partie se révèle peu pertinente**.

De très nombreuses copies consacrent également **une partie entière** au choix des documents : ces parties se sont révélées souvent bancales en ce qu'**elles effleurent la question du traitement pédagogique** (à titre d'exemples : « ce document servira à réactiver le lexique », « ce document sera l'objet d'une compréhension écrite ») **sans véritablement entrer dans le vif du sujet et le concret**. D'autres copies ont proposé des analyses intéressantes des phénomènes sociaux décrits dans les documents, mais **sans les relier à leur traitement en classe**.

Enfin, il convient de souligner ici que **ce n'est pas parce qu'un document contient des images**, ou est lui-même une image, **qu'il est forcément « facile »** pour les élèves.

L'entrée culturelle

Les candidats ont fait des choix divers concernant l'entrée culturelle : certains ont préféré travailler sur la notion de pression, d'autres sur les nouvelles conditions du marché du travail après le COVID ; mais **peu d'entre eux ont vraiment analysé l'engouement pour les concours du fonctionariat**. Par ailleurs, **se limiter uniquement au phénomène « tangping » sans le relier au monde du travail a semblé trop restrictif** au regard des documents et du niveau de la classe de seconde LVB.

Sur ce dernier point, **beaucoup de candidats ont mal compris le sens de “躺平”** et l'ont associé maladroitement à la simple idée de ne pas travailler ou à un mouvement social, avec pour conséquence des **questions illogiques** telle que « voudrais-tu devenir fonctionnaire ou voudrais-tu “躺平” », ou

⁵ <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-cap-es-externe-et-du-cafep-cap-es-section-langues-vivantes-etran-geres-532>

encore « quels sont les avantages et inconvénients du mouvement “躺平” », qui n'ont de sens ni d'un point de vue pédagogique, ni d'un point de vue culturel.

Les lacunes, faiblesses ou difficultés récurrentes rencontrées dans les séquences

D'une manière générale, le jury a relevé dans un certain nombre de copies **une dissonance entre la séquence proposée et les moyens concrets de sa mise en œuvre**, révélant par là une approche de cet exercice bien trop théorique et pêchant par **un manque de pragmatisme et/ou de réalisme**.

Ainsi, dans ces séquences problématiques, certains des exercices proposés dans les séances semblent avoir été simplement « plaqués » par le candidat pour illustrer son propos **sans pour autant correspondre au niveau de la classe attendu, ni revêtir d'aspect et de caractère concrets et pertinents**. Dans une autre copie, l'enseignant demande aux élèves, sans tenir compte de leur niveau, ni de leurs prérequis, d'écrire un texte « entre 200 et 500 mots (*sic*) » : il s'agit d'une entreprise totalement irréalisable et qui va à l'encontre du bon sens pédagogique. Un autre candidat propose des dictées, des exposés, des résumés **sans fournir la moindre explication sur la finalité de ces exercices, ni leur mise en œuvre concrète**. Par ailleurs, dans la majorité des copies, il y a peu, voire pas, d'exemples de phrases concrètes qui refléteraient ce que les élèves sont capables de réaliser à l'oral comme à l'écrit : **tout reste au niveau théorique de la démonstration**. Comme chaque année, **l'aspect concret en classe, le « comment faire » avec les élèves, n'est souvent pas assez développé**.

D'autres copies, après une simple lecture de texte ou une simple visualisation d'une image, **demandent tout de suite l'avis des élèves sur des sujets complexes** comme « Que pensez-vous du concours national des fonctionnaires ? » ou encore « Est-ce que vous êtes d'accord avec l'idée de “躺平” », semblant ainsi négliger le fait que les élèves, étant mineurs et donc très jeunes, ont une connaissance limitée du monde du travail, et que le contexte chinois diffère grandement de celui de la France, ce qui rend d'autant plus difficile pour les élèves de formuler, à brûle-pourpoint, des commentaires pertinents ou de partager leur avis sur les conditions de travail en Chine ; enfin, **les élèves ont-ils les outils linguistiques pour donner leur avis sur de tels sujets ?** Il ne faut pas perdre de vue le niveau des élèves en seconde LVB, souvent A2 du CECRL.

Certaines copies ont **des visées bien trop ambitieuses**, proposant par exemple quatre activités par séance (ce qui n'est pas réaliste) **ou encore un nombre de séances bien trop important** (dix à douze annoncées) **ou, au contraire, bien trop faible**.

D'autres proposent, **de manière inconséquente et quelque peu abstraite**, que chaque séance se déroule sous la forme d'un travail en binôme, suivi d'une mise en commun : quelle est alors la place de l'enseignant dans ce mode de fonctionnement ? Comment s'assurer que les élèves font bien du chinois et réalisent bien l'exercice demandé ? Pour la mise en commun, y a-t-il une trace écrite ? D'autres copies, relativement nombreuses, prévoient **des travaux de groupe sans pour autant ne livrer aucun détail sur leur mise en œuvre**, espérant miraculeusement que ces travaux permettent aux élèves de communiquer entre eux et de travailler dans la coopération et l'harmonie : comment les groupes sont-ils constitués ? Pourquoi travailler en groupe ? Quelles sont les consignes données ? Comment le travail de groupe est-il régulé ? Autant de questions concrètes qui restent trop souvent sans réponses. Enfin, si la notion de tâche finale est désormais bien présente dans la plupart des copies, **ces tâches ont tendance à arriver comme « un cheveu sur la soupe », sans être aucunement préparées par des étapes en amont**. Le jury se permet donc, ici, de rappeler la définition d'une tâche finale : « La définition d'un projet de séquence permet de donner un sens concret et explicite aux apprentissages. Pour autant, il faut garder à l'esprit que ce projet (appelé souvent « tâche finale ») reste un moyen et non une fin. La finalité d'une séquence de langue est avant tout de développer les compétences langagières de l'élève à travers une connaissance plus fine et plus approfondie de la langue et de la culture qui la sous-tend.⁶ »

Enfin, **le jury regrette qu'aucune copie ne propose de travailler la sinographie**. Les copies se contentent de proposer une liste de caractères à apprendre, en les recopiant, **mais ces listes de**

⁶ <https://eduscol.education.fr/164/langues-vivantes-cycles-2-3-et-4>

caractères ne font l'objet d'aucune justification pédagogique : pourquoi retenir tel ou tel caractère ? Selon quel critère ? A ce niveau de seconde LVB, comment travailler l'apprentissage des caractères ? Suffit-il de recopier les caractères pour les retenir ? L'étymologie a-t-elle une place dans l'apprentissage des caractères ? La décomposition des sinogrammes est-elle faite par l'enseignant au tableau ? Par les élèves eux-mêmes ? Quelle place est réservée aux éléments composants (un certain nombre sont déjà connus des élèves en entrant en 2nde) ? **Quant à l'évaluation, elle n'est pas toujours pensée et elle n'est, la plupart du temps, jamais détaillée** : quels en sont les critères ? Les évaluations sont-elles notées ? Quels en sont les objectifs ? Les élèves sont-ils bien préparés à réaliser l'évaluation proposée ?

A contrario, certaines copies ont proposé des outils pédagogiques comme « le nuage de mots » ou « l'atelier tournant » **en prenant le soin d'en décrire les modalités de mise en œuvre et les objectifs** : ces détails ont été très appréciés. Plusieurs copies ont également **pris la peine de réfléchir aux productions attendues des élèves** : avoir conscience de ce que les élèves sont capables de faire est une qualité requise chez l'enseignant, et cette préoccupation permet au jury d'entrer dans la classe et de voir une véritable mise en œuvre. De la même manière, **les scénarios pédagogiques qui anticipent la réalisation de la tâche finale par étapes et des activités intermédiaires ont été valorisés**.

Méconnaissances et erreurs pédagogiques des candidats

Dans un grand nombre de copies, **le jury constate que les activités langagières ne sont pas bien comprises** (par exemple, lire un texte à voix haute, ce n'est pas de l'expression orale), **tout comme les compétences** (plusieurs copies citent la compétence de médiation sans l'expliquer ; quant à la compétence pragmatique, elle est mal comprise et est souvent confondue avec la compétence communicative), **ce qui se reflète ensuite dans les activités proposées** (par exemple : un candidat indique que « le document 2 va servir à une compréhension écrite » : comment celle-ci est-elle mise en œuvre ? Quel est le rôle de l'enseignant dans cette compréhension écrite ? Quelles sont les stratégies développées par les élèves ? Comment l'enseignant enseigne-t-il ces stratégies ?)

Bon nombre de candidats ne semblent **pas bien maîtriser les niveaux attendus correspondant à la classe de seconde LVB**, et par extension aux autres classes de lycée et de collège (un candidat propose même des activités pour une classe de LVA, alors que ce niveau de classe est très rare et donc moins pertinent pour la démonstration). Par ailleurs, **peu de candidats semblent connaître les seuils de caractères correspondant à chaque niveau de classe** (collège et lycée confondus) ; de ce fait, un grand nombre de candidats imaginent que les élèves de seconde LVB peuvent déchiffrer un texte authentique d'environ 200 caractères en vingt minutes... Un certain nombre de candidats parlent également d'« étudiant » à la place d'« élève » et de « semestre » au lieu de « trimestre », et **font état d'exigences qui correspondent au monde de l'université** et non à celui de l'enseignement secondaire : **ces erreurs en disent long sur leur méconnaissance de l'enseignement en général, et de l'enseignement secondaire en particulier**.

Enfin, le jury a relevé dans un certain nombre de copies **des choix pédagogiques inquiétants, inadaptés ou irrationnels**, démontrant là **l'incapacité de ces candidats à se projeter dans le rôle de l'apprenant et/ou dans la posture du pédagogue**. Un candidat ainsi propose « lorsque les documents 2 et 3 auront été distribués, il y aura une lecture silencieuse » sans expliquer pourquoi, ni préciser comment les élèves pourront s'approprier les documents en question. Un autre candidat propose la lecture individuelle d'un texte authentique sans avoir précisé l'objectif de cette activité ni l'accompagnement de l'enseignant. Un autre encore demande aux élèves de rédiger à la maison un commentaire personnel sans leur proposer aucun outil pédagogique. Un autre, enfin, préconise l'usage du quizlet, mais sans donner de détails sur son emploi dans le cadre de la séance : or, l'utilisation d'outils numériques peut être pertinente mais il convient de préciser quand les élèves les utilisent, comment et dans quel but.

Exploitation du fait de langue

Les candidats sont invités à exploiter dans leur séquence l'un des faits de langue soulignés dans les documents du corpus. Il est donc attendu par le jury que **les candidats décrivent et analysent le fait**

de langue sélectionné, mais réfléchissent également à sa déclinaison pédagogique. Or, certains candidats ont choisi d'**effleurer la question** dans la description de leurs séances, sans jamais proposer d'approfondissement, quand d'autres ont tout simplement **omis de sélectionner et de traiter un fait de langue**. Par ailleurs, **trop de copies se contentent d'expliquer le fait de langue sans l'intégrer dans la séquence pédagogique** : or, il convient bien d'expliquer comment le fait de langue sera abordé en classe et quels seront les exercices proposés pour que les élèves l'assimilent.

Peu de candidats pensent également à **anticiper les difficultés rencontrées par les apprenants lors de l'apprentissage de ces faits de langue** avant de développer une stratégie pédagogique pour aider les élèves à surmonter ces difficultés.

Enfin, le jury remarque **beaucoup d'erreurs terminologiques** : les compléments de direction, de potentialité et de résultat continuent à être confondus ; des auxiliaires sont expliqués comme des affixes ; des verbes optatifs sont annotés comme adjectifs (certains candidats ont même des difficultés pour distinguer un caractère d'un mot).

Quelques remarques sur la maîtrise des langues française et chinoise

Beaucoup de copies souffrent d'**un niveau de français très insuffisant, ce qui rend souvent confuse leur démonstration, entrave grandement la compréhension et rend la lecture pénible**. Ce manque de clarté en français **interroge sur la capacité du candidat à se faire comprendre des élèves** (à titre d'exemples : « pourque, les élèves deviendront le sens global du texte, j'insiste énormément d'apprendre, une comparerasion, représentation soi et rapporte aux autres, un élève, les élèves vont entrainer à oral avec la directionnel simple en sortir de la salle ... », « Doc 4 est un dessin carcatique. Il montiune les avantages du fonctionnaire. ... il donne une confusion importante aux élèves. Séance 1 : l'élucidation du project, ... demander aux élèves de citer quelques inconviens. »). Le jury remarque également **un problème de registre assez récurrent** dans les copies.

Un certain nombre de copies font également preuve d'une **maîtrise insuffisante du chinois écrit** (à titre d'exemples : “师” écrit en “巾”, “我” est écrit en “找”), **voire même de la langue chinoise en général** (pour certains candidats, la compréhension des documents fournis a été partielle, ce qui a rendu la problématique proposée erronée). Enfin, l'écriture des caractères de certains candidats est parfois « très cursive », ce qui ne pose pas de problème pour un natif mais qui l'est certainement pour un apprenant : **la lisibilité des caractères d'un enseignant est primordiale**.

Épreuves orales d'admission - Épreuve de leçon

Remarques générales à l'attention des candidats

L'épreuve de leçon a « pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement »⁷. **Elle est composée de deux parties : une première partie en langue chinoise** d'une durée maximum de 30 minutes (exposé du candidat de 15 minutes maximum, suivi d'un entretien avec le jury de 15 minutes maximum), puis **une seconde partie en langue française** d'une durée maximum de 30 minutes (exposé du candidat de 20 minutes maximum, suivi d'un entretien avec le jury de 10 minutes maximum).

D'une manière générale, le jury a été cette année frappé par **l'hétérogénéité des candidats dans le domaine de la maîtrise formelle du format de l'exposé oral**. Certains candidats ont veillé à présenter des exposés organisés et argumentés, illustrés par des exemples mettant en valeur leur culture générale sur le sujet quand d'autres ont essayé de faire entrer dans leur propos des amalgames peu pertinents. Dans le cadre de leur préparation au concours, **les candidats doivent également s'entraîner à poser leur voix, à travailler le rythme, le débit et l'intelligibilité de leur propos**. Ces compétences doivent être développées et affinées par les futurs enseignants, et le regard et la posture font également partie intégrante des compétences communicationnelles attendues. **Il est également apprécié que le candidat soit expressif, souriant, détendu face au jury**. Le jury regrette donc que certains candidats se cachent derrière leurs feuilles de notes, ne parviennent pas à s'exprimer aisément sans s'appuyer sur leurs notes ou bien fixent leur regard sur un seul membre du jury au lieu de s'adresser à l'ensemble de son public.

La gestion du temps imparti doit également être prise en compte. Il est conseillé aux candidats de se munir d'un chronomètre ou d'une montre lors de l'épreuve (certains candidats demandent au jury de manière répétée combien de temps de parole il leur reste, ce qui a pour effet d'interrompre leur propos), car il n'appartient pas au jury de veiller à la gestion du temps à la place du candidat. De fait, **les exposés trop courts ou trop longs au regard du temps imparti ont été sanctionnés**.

Les exposés sont suivis d'un échange avec le jury de manière à ce que les candidats puissent éclairer ou compléter les arguments présentés. **Le jury attend des réponses franches et sans détours**, et les candidats doivent donc montrer leur disponibilité à entrer en communication avec les membres du jury ainsi que **leur capacité à faire preuve de réactivité, à nuancer leurs propos et à proposer des solutions à des situations ou des questionnements difficiles à trancher**. Le stress est, certes, une réaction compréhensible **mais nous constatons que certains candidats se perdent dans le fil de leur pensée ou sont facilement déstabilisés par une question inattendue**. Par ailleurs, les tics de langage en français (« voilà..., voilà... ») ou en chinois (“然后.....然后.....”, “就是说.....就是说”) peuvent être limités avec davantage d'entraînement en amont. A l'inverse, **certains candidats opposent des réponses péremptoires qui peuvent heurter le jury par leur absence d'élaboration**.

Enfin, le jury se réjouit d'avoir auditionné cette année des **candidats de très bon niveau en langue chinoise sur le plan de la communication** ; le niveau de français était globalement satisfaisant malgré quelques erreurs d'article. **Rappelons que la maîtrise parfaite des deux langues est exigée de la part d'un futur professeur de chinois**.

Exposé en langue chinoise

➤ Généralités

Au cours de cette première partie de l'épreuve de leçon, **les candidats sont invités à restituer, analyser et commenter un document audio ou vidéo proposé par le jury**, puis à **justifier le choix d'un ou de plusieurs documents complémentaires** en prenant soin de les replacer **dans la perspective d'une exploitation en classe**. L'objectif de cet exercice est à la fois d'évaluer la **compréhension orale des candidats** mais également **leur connaissance de la société chinoise**

⁷ Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, JO n°25 du 29/01/2021.

contemporaine et leur capacité d'analyse. La **compréhension de l'arrière-plan socio-historique** des phénomènes décrits dans les documents proposés est également évaluée.

Sur le plan de la méthodologie, **il convenait de partir d'un document vidéo imposé, d'en proposer un résumé puis d'en dégager une problématique.** Or, si la compréhension du document vidéo n'a généralement pas posé de problèmes, on note cependant une **tendance à la répétition pure et simple du contenu de l'enregistrement sans aucune problématisation ni questionnement engagé** sur ce qu'il montre de la société chinoise. On déplore également chez certains candidats **une tendance au discours décousu, au fil des idées, sans présenter un argument structuré.**

Par ailleurs, concernant le document audio-visuel imposé, le jury sélectionne des « sujets de société » qui suscitent **des avis partagés dans le monde chinois comme à l'étranger**, et il est attendu des candidats **qu'ils soient capables de construire une analyse articulée et approfondie sur ces sujets.** Or, **certains candidats craignent de formuler une réflexion**, que ce soit sur le contenu de la vidéo, sur sa pertinence, sur son origine, ou bien sur tel ou tel sujet de fond bien que sollicités en ce sens par le jury. **Cette retenue lorsqu'il s'agit d'aborder des questions jugées « sensibles » en Chine** (à titre d'exemple : « le gouvernement a-t-il raison de limiter le temps de présence des jeunes devant les écrans ou s'agit-il d'une affaire privée dans laquelle il ne doit pas intervenir ? », « Le statut des femmes en Chine a-t-il vraiment connu une amélioration ? ») **peut être assimilée à de l'auto-censure.** D'autres candidats, au contraire, n'ont pu que **formuler une prise de position tranchée** (à titre d'exemples : « le gouvernement a raison parce que le gouvernement a toujours raison, il agit pour le bien de la population », « parce que ces mesures sont nécessaires ») sans expliquer pourquoi ces restrictions sont débattues, y compris au sein de la société chinoise : **ce refus de la nuance et cette absence de prise de recul peut être assimilée à un refus d'obstacle** lorsqu'il s'agit d'inscrire le sujet dans sa dimension polémique.

Enfin, **les documents proposés en complément de la vidéo sont des documents authentiques bruts**, extraits de la presse ou de sites internet en langue chinoise, et **peuvent de ce fait comporter des erreurs factuelles ou des maladresses de présentation** (c'était par exemple le cas cette année d'un tableau statistique relatif à l'évolution de la qualité de l'air dans douze villes durant la période de confinement due à l'épidémie de Covid 19) : **la remise en question de la pertinence ou de l'acuité, le cas échéant, des documents doit permettre aux candidats de démontrer leur esprit critique ou leur vigilance.**

➤ *Nature des documents constituant le dossier*

Les documents vidéos sont en lien avec la société contemporaine et ses transformations récentes et sont **issues du monde chinois dans son intégralité** (République Populaire de Chine, Hong Kong, Taiwan, communautés diasporiques). **Les vidéos choisies sont de natures variées et peuvent provenir de sources diverses** : médias étrangers en langue chinoise, médias officiels, émissions télévisuelles, extraits de films cinématographiques, extraits de vidéos mises en ligne par des influenceurs etc. **Les documents complémentaires peuvent être également de natures très diverses** : affiches de propagandes, affiches de film, photos, articles de presse, conversations issues de forums ou des réseaux sociaux, supports pédagogiques (textes issus de manuels scolaires), etc.

Cette année, les dossiers proposés abordaient la question de la **limitation par le gouvernement chinois du temps d'utilisation des jeux en ligne** par les mineurs, la question de **l'égalité des genres et de la situation des femmes dans la société chinoise**, ou encore celle de la **pollution atmosphérique** en Chine et les débats qui opposent protection de l'environnement et développement économique. Les vidéos et documents complémentaires provenaient de sources variées, toutes en langue chinoise : **presse et sites internet chinois** (新华社, 北京日报), **taiwanais** (中央社) ou **de la presse étrangère en langue chinoise** (BBC 中文网, 纽约时报, Deutsche Welle, VOA, RFI, Swiss Info, RFI) mais aussi des **extraits de manuels de chinois, des caricatures issues de la presse chinoise ou étrangère.**

Cette variété de sources **implique une multiplicité de points de vue et de lignes éditoriales que plusieurs candidats n'ont pas relevé**, le point de vue d'un média de Chine Populaire étant très souvent très différent de celui de la presse étrangère en langue chinoise, en particulier sur des sujets

aussi débattus que la place des femmes dans la société. **La contextualisation des documents nécessitait par ailleurs de la part des candidats des connaissances historiques, géographiques et culturelles**, et le jury a fortement pénalisé l'indigence des contenus civilisationnels dans certaines présentations.

➤ *Problèmes récurrents relevés dans les exposés*

Le jury tient tout d'abord à rappeler qu'un futur **enseignant doit pouvoir accompagner les élèves dans l'acquisition de stratégies de réception** (compréhension de l'oral ou de l'écrit) **en les invitant à replacer les documents dans leur contexte, à identifier les situations d'énonciation, les réseaux de sens** (ce qui nécessite la capacité à, non seulement, relever les éléments les plus signifiants mais aussi expliciter en quoi leur articulation fait sens) **ainsi que les stratégies de communication**. Le jury attend naturellement des candidats la démonstration des compétences qu'ils vont exiger de la part des élèves⁸.

Dans cette première partie de l'épreuve de leçon, **le jury regrette vivement l'absence de contextualisation et de mise en perspective historique des documents** chez certains candidats ne proposant qu'un **exposé uniquement descriptif**. Le jury déplore par ailleurs **une culture générale déficiente** (certains candidats n'avaient par exemple jamais entendu parler du mouvement « Me Too ! » ou ne connaissaient pas, ou mal, le slogan “*妇女能顶半边天*”). Ainsi, **sur le thème de l'addiction aux jeux vidéo et aux écrans**, les candidats auraient pu évoquer l'existence de camps de désintoxication paramilitaires pour les mineurs ayant développé une addiction sévère aux jeux vidéo, le phénomène des “*低头族*”, ou encore l'usage du téléphone portable étendu à tous les aspects de la vie (pour payer, prendre les moyens de transports, etc.). Les lois promulguées en Chine en 2019 puis en 2021 auraient pu être mises en relation avec le phénomène de l'inflation juridique. La question de l'autorité des parents aurait pu être reliée à la remise en cause de l'éducation positive en France. **Sur le thème du statut de la femme**, les candidats auraient pu faire le lien avec la polémique sur la lutte contre la féminisation de la jeunesse en Chine et l'ouverture d'écoles réservées à l'éducation des garçons pour renforcer le “*阳刚之气*”. **Sur le thème de la pollution et des ressources énergétiques**, les candidats auraient pu évoquer le reportage de Chai Jing intitulé “*穹顶之下*” diffusé en 2015 ou également l'éco-anxiété (“*生态焦虑*”) discutée dans de nombreux médias aujourd'hui en France et en Chine. Quoique très récente, l'actualité concernant l'exploitation du Thorium dans des centrales nucléaires chinoises, annoncée comme la solution pour une « énergie nucléaire verte », aurait également pu nourrir le débat. Le jury regrette également le **manque de perspective historique** de certains exposés ou, au contraire, **l'étalage de pseudo-connaissances historiques qui sont sans rapport avec le document traité**.

Il est également essentiel que les candidats **gardent une distance critique avec les documents du corpus**, qu'il s'agisse de la vidéo ou des documents complémentaires. Pour traiter un fait culturel concernant la Chine, **il est recommandé de multiplier les points de vue, en gardant une distance critique avec les sources d'information** d'où qu'elles viennent, **afin d'éviter de véhiculer automatiquement un point de vue déjà orienté**. Par ailleurs, des expériences personnelles peuvent servir pour illustrer un propos, mais la démonstration des connaissances culturelles et sociales du candidat ne doit pas non plus se limiter à **une série d'anecdotes**.

La comparaison entre la Chine avec la France ou d'autres pays est aussi une approche souvent adoptée. Elle est intéressante car étudier la Chine comme une entité isolée peut mener à essentialiser sa différence. De plus, appréhender des faits culturels, sociaux ou politiques propres à la Chine nécessite des repères. **Cependant, ce travail de comparaison nécessite beaucoup de prudence ou de méthode, en lien avec l'éducation aux médias et à l'information**.

Certains candidats ont choisi de faire preuve d'une grande réserve (là où on attendait une posture claire de la part de l'éducateur) **en évitant soigneusement de se confronter à certains sujets politiquement ou socialement sensibles**, ce qui paraît pourtant inévitable lorsqu'on aborde des thématiques telles que l'image de la Chine dans le monde ou la question du genre. Cela est regrettable. **Adopter un positionnement neutre ne signifie pas éluder des sujets qui feront l'objet d'un**

⁸ Grilles pour l'évaluation des langues vivantes : <https://eduscol.education.fr/880/les-modalites-d-evaluation-de-langues-vivantes-aux-baccalaureats-general-et-technologique>

questionnement de la part des élèves mais, au contraire, argumenter selon une approche scientifique en s'appuyant sur des ressources pertinentes. A cet égard, nous soulignons que les questions posées par le jury n'ont pas vocation à piéger les candidats ou à les pousser dans leurs retranchements mais bien à les aider à valoriser leurs connaissances et leurs capacités de réflexion. **Le jury n'attend pas non plus des candidats qu'ils expriment une opinion personnelle, et encore moins un jugement de valeur,** mais qu'ils mettent tout en œuvre pour démontrer leur compréhension et leurs capacités d'analyse : **aider les élèves à développer leur esprit critique fait partie des missions de l'enseignant.**

Par ailleurs, le jury a souvent relevé dans **le choix des documents complémentaires** en vue de la seconde partie de l'épreuve **un certain manque de pertinence, voire une totale incompréhension** (l'affiche “我也是”, par exemple, n'a pas toujours été reliée par les candidats au mouvement « Me Too ! »). Certains candidats se sont **contentés de choisir des documents « parce que les caractères sont faciles à comprendre par les élèves »** ; parfois, **les textes sont écartés au profit des documents iconographiques sans aucune justification pédagogique** même si, dans ce domaine le jury a relevé que les candidats ont fait davantage preuve d'équilibre par rapport aux sessions précédentes.

➤ *Le niveau de chinois*

Certains candidats ont été **empêchés de fournir une analyse complète et détaillée du document audio/vidéo** en raison d'un niveau de chinois trop limité ; certaines prises de parole ont été marquées par des **silences trop nombreux et trop longs** car les candidats ont éprouvé des difficultés à exprimer leurs idées en chinois (par manque de vocabulaire, par défaut de construction des phrases) : cela dénote **un manque de préparation pourtant indispensable lorsqu'on envisage de se présenter à ce concours.**

Le jury alerte par ailleurs les candidats sur **l'importance de soigner sa prononciation en chinois.** Il a été difficile parfois de comprendre certains candidats dont la prononciation était plus qu'approximative (à titre d'exemples : “政策” prononcé comme “长子”, “记者” prononcé comme “地址”, “责任” prononcé comme “自然”, “家庭” prononcé comme “天津”, confusion entre les finales *ang* et *eng* du pinyin).

Il est attendu des candidats **une réelle maîtrise de la langue chinoise dans la mesure où il s'agit d'un concours de recrutement de professeurs de chinois.** Il est donc conseillé aux candidats d'aiguiser leur écoute et leur compréhension orale en visionnant régulièrement des documents d'actualité ou des documentaires en langue chinoise, et de **s'entraîner régulièrement à l'expression orale en temps limité dans les conditions du concours.**

Exposé en langue française

➤ *Généralités*

Au cours de cette seconde partie de l'épreuve de leçon, le candidat propose des **pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio ou vidéo et, le cas échéant, du ou des documents complémentaires qu'il a choisi(s).** Il construit sa proposition en fonction de **l'intérêt culturel et linguistique** que les documents présentent ainsi que des **activités langagières** que ces documents permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie ou le niveau visé. **Le candidat propose un déroulement cohérent d'une séance avec des exemples concrets d'activités.** Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel il est amené à justifier et préciser ses choix.

Le candidat a dû, au cours de la première partie de l'épreuve (exposé en langue chinoise) énoncer clairement les documents sélectionnés en vue de la seconde partie : **il doit donc se tenir à ce choix de documents et en proposer une exploitation didactique** ; il doit par ailleurs **être en mesure de faire des choix argumentés dans l'utilisation de ces documents** (par exemple : ne garder qu'un paragraphe d'un texte, ou encore le didactiser ; fractionner une vidéo, ou encore n'en garder qu'un ou plusieurs extraits, etc.) **en fonction des objectifs qu'il s'est fixés pour cette séance.**

➤ *Problèmes récurrents relevés dans les exposés*

S'il est à noter que **les candidats ont pour la plupart tenu compte des remarques du rapport du jury de l'année dernière**, notamment concernant l'excès de formalisme dans cette seconde partie de l'épreuve de leçon, et qu'ils ont fait montre d'**une bonne connaissance des programmes** (seuils de caractères, axes, niveaux attendus), le jury regrette néanmoins que **les exposés n'aient pas suffisamment été basés sur des questions de bon sens** (quels sont les objectifs de la séance ? Quel est le public visé ? Quel est le niveau attendu des élèves ? etc).

Un manque de bon sens que l'on retrouve également parfois dans l'enchaînement des différentes activités au sein de la séance. Ainsi, un candidat propose aux élèves de construire des phrases avec une structure grammaticale non abordée à ce stade de la séance ; ou bien encore, chez un autre candidat, il est attendu des élèves qu'ils sachent lire des mots déjà acquis à l'oral mais sans en connaître les caractères.

Par ailleurs, il était demandé dans cette partie de l'épreuve de construire une séance de cours (soit 55 minutes) : or, beaucoup de candidats n'ont pas pris en compte cette contrainte de temps et ont proposé **une séance dont le contenu était beaucoup trop ambitieux et irréalisable** consistant au final en **une accumulation artificielle d'activités pour travailler toutes les compétences**. Minuter les activités proposées pourrait permettre aux candidats de mieux apprécier la faisabilité de la séance proposée. Soulignons également qu'il n'est **pas possible dans une seule séance de faire travailler les élèves sur l'ensemble des cinq activités langagières** qui doivent être travaillées tout au long de l'année à travers différentes séances.

La question de la **gestion de la classe est également souvent éludée**, et des **pratiques formatées reviennent régulièrement dans les exposés** : le travail en binôme que le professeur ne peut pas contrôler, les travaux en petits groupes alors que l'exercice ou la taille de la classe ne s'y prêtent pas et pose des problèmes de gestion, l'utilisation inefficace de tablettes. Certains candidats proposent une **accumulation d'outils** (Quizlet, Huaying, Pleco) supposés aider l'élève à travailler en autonomie pour comprendre une vidéo **sans expliquer clairement la démarche**.

Si la majorité des candidats ont su situer leur séance dans le cadre d'une séquence plus large rattachée à un axe culturel avec une tâche finale et des objectifs bien identifiés, le jury souligne tout de même qu'il convient ensuite d'**explicitier la démarche pour atteindre ces objectifs en proposant des activités cohérentes et bien articulées**. Il est donc attendu des candidats qu'ils soient en mesure d'expliquer **en quoi les activités proposées durant la séance permettent d'atteindre les différents objectifs fixés** (quand et comment introduire le lexique, un point de grammaire ou les caractères...), et de préciser les consignes données aux élèves.

Par ailleurs, les candidats se simplifient souvent la tâche **en considérant un grand nombre de notions comme déjà acquises**, alors que dans la réalité il existe **une grande disparité de niveaux** dans une classe et qu'un grand nombre d'élèves oublie les notions censées être ou avoir été acquises. Une réactivation, voire une reformulation des notions est souvent nécessaire. **Les points de grammaire choisis par le professeur doivent également correspondre au niveau des élèves**. Ainsi, le choix, par exemple, d'étudier l'adverbe “也” en terminale LV1 n'est pas pertinent puisqu'il a été abordé dès la première année d'enseignement et se trouve réactivé fréquemment.

Enfin, **envisager une pédagogie inclusive et différenciée**, jusqu'à proposer des outils pédagogiques individualisés pour des élèves à besoins spécifiques et particuliers, en situation de handicap ou ayant des troubles d'apprentissage (par exemple des « dys- »), **est devenu une nécessité car ce genre de situations est de plus en plus répandue**. Un seul candidat a cette année proposé une fiche de lecture spécialement conçue pour un élève affecté par un trouble « dys- » et cette initiative a été valorisée par le jury.

➤ *Quelques considérations sur la langue chinoise*

Si, globalement, le niveau général de chinois des candidats a été satisfaisant, **certain candidats ont tout de même fait état d'une insuffisante connaissance du fonctionnement de la langue chinoise**.

Le jury a ainsi interrogé les candidats sur des faits de langue ou des points de grammaire présents dans les textes (« Pourquoi trouve-t-on dans un texte “一手好菜” et “一道菜” et comment le candidat propose d'expliquer la différence aux élèves ? », « Comment expliquer les différents sens de “将” ? », « Comment expliquer la phrase en “把” ? », etc), et **la qualité des réponses s'est avéré très variable**, les candidats se contentant parfois d'une simple traduction en français, pas toujours pertinente ; d'autres, a contrario, ont fait preuve de connaissances solides.

Par ailleurs, les candidats doivent avoir conscience que **la maîtrise du pinyin et des tons à l'écrit peut être évaluée lors de cette épreuve**, et qu'elle doit donc être irréprochable.

Exemple de sujet proposé lors de la session 2023 dans le cadre de l'épreuve de leçon

Thème/axe retenu : à déterminer par le candidat

PREMIERE PARTIE (en langue chinoise)

Exposé de 15 minutes maximum, suivi d'un entretien de 15 minutes maximum.

Vous restituerez, analyserez et commenterez le document audio/vidéo proposé. Puis, vous présenterez le ou les documents complémentaire(s) que vous aurez choisi(s) et vous explicitez vos choix en prenant soin de les placer dans la perspective d'une exploitation en classe. L'entretien vous permettra de justifier votre présentation et de développer certains éléments de votre argumentation.

SECONDE PARTIE (en langue française)

Exposé de 20 minutes maximum, suivi d'un entretien de 10 minutes maximum.

Vous proposerez des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio/vidéo et du ou des documents complémentaires choisi(s) dans le cadre d'une séance de cours. Vous construirez votre proposition en fonction de l'intérêt culturel et linguistique que les documents présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. L'entretien vous permettra de préciser et justifier vos choix.

Document vidéo :

中國防網遊成癮，未成年平日禁打電動 (source : 中央社說新聞, 05/09/2021)

Documents complémentaires à choisir :

➤ Document 1

主机游戏不限时、单机游戏缺监管，如何防未成年玩家钻空子？

北京日报客户端 2021-09-15 15:23

探访 1：试玩机前找乐趣

“你行不行啊？别看只有 15 分钟，我玩儿的可比你强。”开学前的最后一个周末下午 4 时，在搜秀商场 6 层的一家主机游戏店内，3 个孩子坐在试玩机前，拿着游戏手柄激战正酣。6 层有 3 家游戏店都以售卖游戏主机和游戏卡带为主，其中两家店的试玩机都在使用中。操作试玩机无需身份验证，也不需要支付任何费用。

一个正在玩游戏的孩子说：“这些试玩机里只有 5 款游戏，每个游戏只能玩 15 分钟，时间到了就要重新开始。我爸不给我买游戏机，我只能叫上小伙伴来这里过过瘾。”他的同伴儿说，他们今年正上小学五年级，平时家里管得严，只能趁着假期跑出来玩一会儿。记者观察发现，3 个孩子玩了近 40 分钟也没有离去的意思，而一旁的工作人员也并未干涉。

店内工作人员说，每到假期试玩机前总是围着许多未成年人，因为家长不给他们买游戏机，所以他们只能来这里过瘾。虽然每一款游戏只能试玩 15 分钟，但是大部分孩子却流连忘返，工作人员也会上前劝说，孩子们却根本不听。

探访 2：游戏机销量上升

鼓楼东大街有“电玩一条街”的称号，街面上有近 10 家游戏店营业。每到考试后、放假前，这里都会有家长来购买游戏机，或是作为考试的奖励，或是作为假期给孩子的陪伴。

一位店里的员工说：“因为限令是在假期结束时推出的，目前店里的销量还没有出现明显上涨，毕竟一台游戏主机普遍在 2000 元以上，一张最便宜的游戏卡带也要近 200 元。不过有些消费者一看就是给孩子买的，我们也会推荐一些轻松愉快的游戏。”

与此同时，近期售卖主机游戏的网店却迎来了访问量的上升。一位客服人员说：“限令颁布之后，看游戏卡的人比看主机的人多。原来孩子们都玩手机网游，现在又开始玩游戏机了。我们这里售出的游戏卡主要是一些轻松愉快的或是体感类游戏。”

另一家网店的销售人员则说，这段时间体感运动游戏的销量上涨了。“可能是家长给孩子买的吧。网游虽然不让玩了，但体感游戏也有剧情，更重要的是能锻炼身体，玩儿的同时还能运动。”

观点：治网瘾家庭责任更大

中国政法大学传播法研究中心副主任朱巍说：“网络游戏是开放性的世界，玩家不仅可以体验游戏的乐趣，还能体验到网络社交的乐趣，这种形式对于未成年人充满了诱惑。所以抑制未成年人网络成瘾，也不能让主机游戏和单机游戏成为漏网之鱼。”

相比于手机游戏，对于主机游戏和单机游戏我国早有相应的管理制度。早在 2006 年网吧就已经开始实行上网实名制，而单机游戏的内容也有严格的审查制度。有家长表示，限制住手机游戏后，未成年人的目光势必会转向主机游戏和单机游戏，相关限令也应该扩大范围。不过朱巍认为，手机游戏可以通过注册实名制以及刷脸认证来控制未成年人的上网时间，但购买单机游戏卡或是游戏机并不需要实名制，这为管理带来了难点。

朱巍分析说，有些家长会主动给孩子买游戏机，那么主动管理孩子的游戏时间和主动监控游戏内容，就是家庭必须承担的责任。此外，家中的老人或是因为不熟悉网络游戏，或是出于对孩子的溺爱，主动或被动地用自己身份证帮助孩子绕过了认证关，让游戏实名认证库内多了不少“老年玩家”，他们无意间成了未成年人沉迷游戏的“帮凶”，这说明部分家庭的教育仍需加强。解决未成年人的网瘾，需要各方一起努力，不能单纯依靠限制游戏开发商。

专家：让孩子离开游戏，家长该做些什么事

有教育学者表示，孩子的精力是旺盛的，不让玩网络游戏了，他们该如何释放精力？用什么活动填充玩游戏的时间？堵之后的疏就成了又一个问题。

家长周先生的孩子上小学二年级，放学后虽然没有作业，但是小家伙每天课后都非常忙碌：他回到家后要照看自己养的猫，还要做拼图、玩乐高玩具，周先生和妻子也会每天轮流陪他进行亲子阅读。这么多项目玩下来，已经到了睡觉的时间。

周先生说：“网游限令颁布后，我身边同事的孩子确实有人开始谈论主机游戏和单机游戏。我家孩子只有周末才可以玩，每天也不会超过一个小时。不过他玩的都是体感健身类游戏，有的甚至需要我们一家三口一起配合玩的。这样一来不仅增强了家庭互动，也达到了锻炼身体的目的，家长可以控制时间，孩子也不会成瘾。”

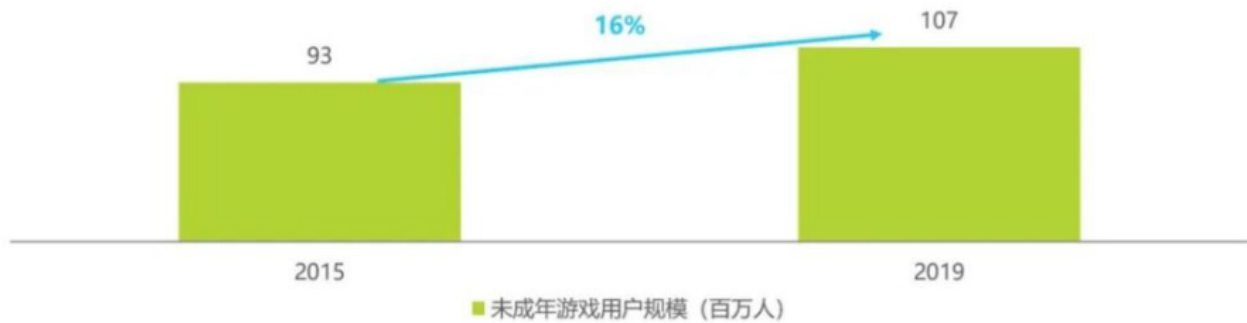
中国社会科学院大学社会学院少年儿童研究中心主任童小军认为，通过限令让未成年人离开网络游戏后，家庭、学校和社会应该尽快为孩子提供丰富的活动，转移他们的注意力，才能真正达到效果。

澎湃新闻报料：4009-20-4009

Source : https://www.thepaper.cn/newsDetail_forward_14511840

➤ Document 2

2015&2019年未成年游戏用户规模



来源：CNNIC《2019年全国未成年人互联网使用情况研究报告》。

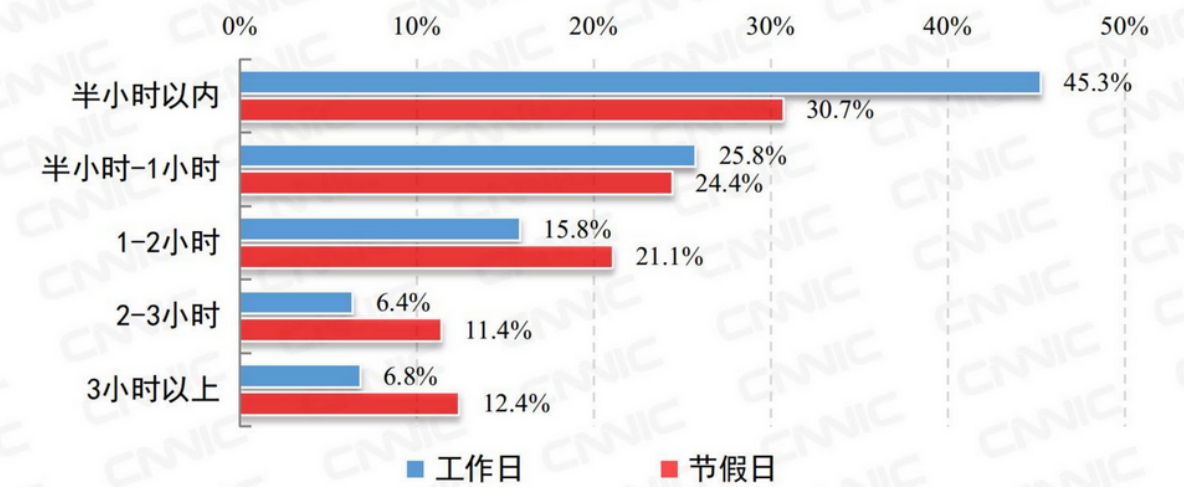
©2021.1 iResearch Inc.

www.iresearch.com.cn

Source : <https://new.qq.com/omn/20210405/20210405A015ZM00.html>

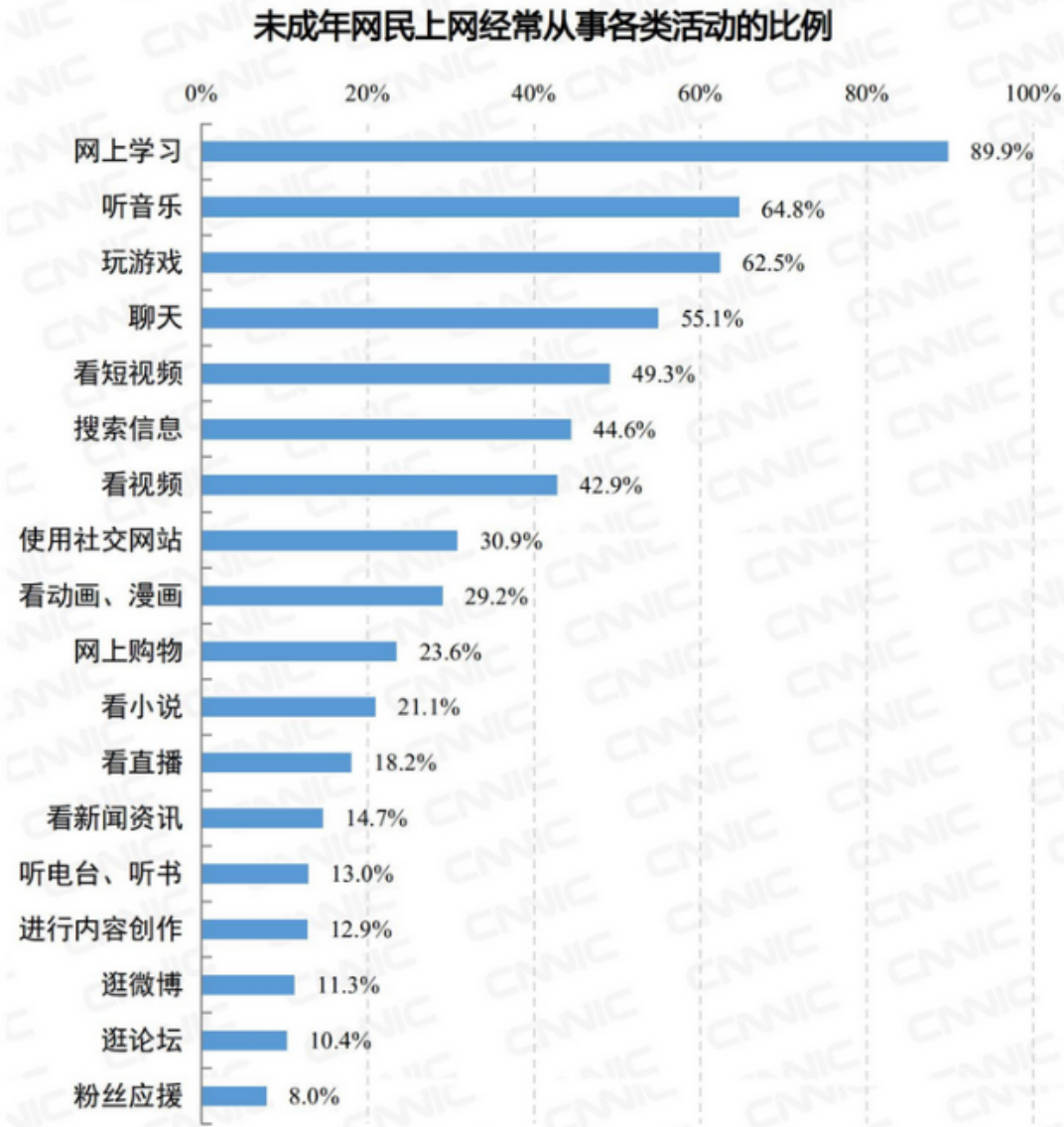
➤ Document 3

未成年网民玩手机游戏的时长



来源：《2020年全国未成年人互联网使用情况研究报告》，共青团中央维护青少年权益部，中国互联网络信息中心，2021年7月

Source : http://v.china.com.cn/news/2021-07/21/content_77641420.htm



来源：《2020年全国未成年人互联网使用情况研究报告》，共青团中央维护青少年权益部，中国互联网络信息中心，2021年7月

Source : http://v.china.com.cn/news/2021-07/21/content_77641420.htm



玩套路

新华社发 王威 作

Source : http://www.xinhuanet.com/fortune/2020-06/23/c_1126151620.htm

Épreuves orales d'admission - Épreuve d'entretien

Remarques générales à l'attention des candidats

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur **la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation**. L'entretien se déroule en français et les candidats sont informés au début des modalités de cette épreuve. Les candidats sont invités à **prêter attention à leur registre de langage, à leur débit, à la portée et au ton de leur voix, à leur regard**, et éviteront toute familiarité dans l'échange avec le jury. Celui-ci apprécie par ailleurs les **réponses construites, claires et concises**, et les candidats doivent éviter d'occuper tout l'espace sonore au risque ne pas laisser place aux échanges.

La première partie de l'épreuve, d'une durée de **quinze minutes**, débute par une **présentation par le candidat**, d'une durée de cinq minutes maximum, **des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours** en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages ou les activités d'enseignement de chinois, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne ensuite lieu à un **échange avec le jury** de dix minutes maximum. Cette première partie est donc consacrée au projet et à la motivation professionnelle du candidat admissible.

La seconde partie de l'épreuve, d'une durée de **vingt minutes**, doit permettre au jury, au travers de **deux mises en situation professionnelle**, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, **d'apprécier l'aptitude du candidat à incarner la posture de l'éducateur, à s'approprier les valeurs de la République**, dont la laïcité et les exigences du service public (les droits et les obligations du fonctionnaire, dont la neutralité, la lutte contre les discriminations et stéréotypes, la promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) **et à faire connaître et faire partager ces valeurs et ces exigences**.

Cette épreuve suscite encore cette année de nombreuses interrogations. En effet, au-delà des maîtrises scientifique, pédagogique et didactique, la posture du professeur ainsi que sa capacité à incarner la République dans ses valeurs et sa capacité à créer et à maintenir un climat propice aux apprentissages, à agir en éducateur selon des principes éthiques sont souvent en jeu. Aussi, les candidats ont **à leur disposition sur le site du ministère**, outre les programmes des concours, **les attendus de l'épreuve d'entretien**, des conseils ainsi que des exemples de situations professionnelles.

Première partie de l'épreuve : la présentation du candidat

Les candidats doivent avoir à l'esprit que **ces cinq minutes de présentation sont importantes** car elles donnent au jury une première impression. La présentation doit être **claire et exprimée dans un français maîtrisé**, ce qui a fait défaut à certains candidats. Les candidats auront à cœur de se montrer convaincants et **éviter une présentation mécanique** voire apprise par cœur. Cette année, les bons candidats ont su **mettre en valeur les points forts de leur parcours** et rendre vivante leur présentation ; d'autres candidats n'ont pas su tirer parti d'un parcours pourtant riche et diversifié. Le jury constate que certains candidats qui ont eu un parcours atypique ont su s'approprier la valorisation des compétences et des valeurs qu'ils ont acquises et qu'exige le métier de professeur, alors que **d'autres citent des valeurs sans en maîtriser le sens ni les applications concrètes** (certains parmi eux ont pourtant suivi des formations spécifiques en ce sens).

A une exception près, tous les candidats ont respecté le temps imparti de cinq minutes de présentation et ont annoncé un plan qu'ils n'ont cependant pas tous strictement respecté. Or, **il est important de structurer sa présentation** afin de rendre claire la motivation à passer ce concours. Les candidats doivent par ailleurs s'être préparés en amont à **donner des éléments d'approfondissement ou à illustrer leur propos** puisque le jury les interroge ensuite durant dix minutes sur la base de leur présentation.

Certains candidats se sont bornés à une présentation chronologique de leur parcours, qui retraçait leur formation et leur expérience ; or, **le jury attend de la présentation du candidat qu'elle soit mise en**

relation avec le métier de professeur. Les bons candidats, eux, ont proposé avec honnêteté et sincérité une analyse distanciée de leur parcours, et ont su tirer des enseignements de leur expérience en montrant par exemple **ce qu'ils ont mis en œuvre pour dépasser les éventuelles difficultés auxquelles ils ont été confrontés**. Ils ont su mettre en valeur des compétences transférables au métier d'enseignant.

Lors des dix minutes dévolues à l'échange avec le jury, les membres ont cherché à **évaluer la capacité des candidats à se projeter non seulement en tant qu'enseignant dans une classe**, en tant qu'éducateur face à de jeunes personnes, mais aussi **en tant que fonctionnaire d'Etat dont il est attendu qu'il remplisse une mission de service public**. Un candidat à un concours de professeur doit donc avoir connaissance des missions qui lui sont dévolues par son statut et des compétences attendues qui figurent dans le référentiel des compétences du professorat et de l'éducation. Ainsi, le jury a apprécié **les candidats qui ont entrepris des démarches, qui ont consulté des documents officiels, qui ont suivi des formations et qui ont fait preuve de curiosité professionnelle**.

Seconde partie de l'épreuve : les mises en situation

Comme le précise le site du ministère, ces « mises en situations » font appel à l'expérience, directe ou indirecte, mais aussi à la capacité de jugement du candidat vis-à-vis d'une situation professionnelle considérée comme délicate et suffisamment complexe. La plupart du temps, il s'agissait pour ce dernier d'indiquer **quelle serait sa réaction face à une situation donnée et quelles seraient les actions qu'il pourrait mettre en œuvre face au problème identifié**.

Lors de cette seconde partie de l'épreuve d'entretien, le jury a donc posé une première question en lien avec l'enseignement, la répétant au candidat si nécessaire, suivi d'un échange avec le jury d'une durée de dix minutes ; le jury a ensuite posé une seconde question au candidat en lien avec la vie scolaire, à laquelle le candidat était invité à répondre dans les mêmes formes. Le jury a valorisé **les candidats qui ont fait preuve d'un sens de l'écoute, d'une capacité de remise en question, et ont su faire évoluer leur réflexion**.

Les mises en situation ont porté sur des thèmes divers, notamment la laïcité, la lutte contre les LGBTphobies, la violence scolaire (dont le harcèlement), l'absentéisme, les violences sexistes et sexuelles, la santé des élèves, l'évaluation, la gestion de la classe, la pédagogie différenciée, la relation avec les parents, la hiérarchie, les collègues, l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers, le rayonnement de la discipline, la liberté d'expression, etc. Aussi déstabilisante puisse-t-elle être, **cette épreuve permet au candidat une immersion dans la réalité du métier, et de confronter sa représentation initiale du métier à des situations du quotidien vécues par des professeurs**. Le candidat doit donc mobiliser ses connaissances, **se positionner comme un fonctionnaire et encadrant de catégorie A**, mais aussi, dans tous les cas, **faire preuve de bon sens**. La mise en situation est également un exercice qui nécessite **une maîtrise de soi et une gestion du stress**, ce qui reflète parfaitement les situations réelles auxquelles les candidats seront rapidement confrontés dans leur futur métier.

Le jury constate cette année encore que **les valeurs de la République ainsi que les exigences du service public ne sont pas, ou mal, maîtrisées par les candidats**. Tant que ces notions sont mal comprises, les candidats ne seront pas en mesure de les illustrer concrètement, a fortiori de les incarner encore moins de les faire partager. Certains candidats, y compris ceux qui sont en situation d'exercice depuis de nombreuses années, se sont par ailleurs avérés **mal connaître le fonctionnement d'un établissement scolaire, de ses acteurs, de ses partenaires institutionnels**. Le jury s'étonne enfin que plusieurs candidats, ayant suivi des formations dans le cadre de la préparation du concours, **n'ont pas été en mesure de définir la laïcité ou se sont complètement égarés sur le sens de cette valeur**. Néanmoins, si quelques candidats ont encore des difficultés à se positionner par rapport aux élèves en tant qu'enseignant, **beaucoup ont réfléchi à leur positionnement en matière de gestion de la classe**.

La qualité des candidats réside dans leur **capacité à faire preuve d'une analyse réflexive et à se remettre en question**, aptitudes qui leur seront indispensables pour leur futur métier.

Conseils aux candidats pour la préparation de l'épreuve

Le jury rappelle aux candidats que cette épreuve demande une **préparation rigoureuse**. Une attention particulière doit être apportée au registre de langage utilisé, au débit de la voix, à sa portée, au ton employé. Les candidats veilleront par ailleurs à **adopter une attitude et une posture d'un futur fonctionnaire et d'enseignant**.

De même qu'une **bonne connaissance de l'actualité du monde chinois est incontournable**, il est également fortement conseillé aux candidats de suivre l'actualité et de s'intéresser aux **grandes questions de société**. Un **bon niveau de culture générale** est également nécessaire.

La seconde mise en situation permettant d'évaluer la connaissance du candidat de l'environnement dans lequel il va évoluer et sa capacité à mobiliser les ressources dont il dispose pour agir au quotidien, le candidat doit impérativement en amont **nourrir et approfondir sa connaissance du fonctionnement d'un établissement et de la communauté éducative**.

S'agissant des valeurs et exigences du service public, les candidats doivent maîtriser le sens des notions théoriques, mais aussi **savoir les illustrer de manière pratique et proposer des solutions concrètes**. Il est inconcevable de se présenter à ce concours **sans avoir pris connaissance au préalable du statut des fonctionnaires** (notamment de leurs droits et de leurs obligations, du statut des professeurs certifiés⁹) et **en ignorant la diversité de leurs missions**. Nous rappelons que des ressources sont proposées sur le site du ministère de l'Éducation Nationale ainsi que sur **devenirenseignant.gouv.fr**. D'autres ressources peuvent être également consultées en complément, **pour aborder les enjeux de l'égalité filles-garçons¹⁰, pour agir contre les LGBTphobies à l'école¹¹, ou encore pour prévenir les violences sexistes et sexuelles¹²**.

⁹ Décret 72-581 du 4 juillet 1972.

¹⁰ <https://eduscol.education.fr/1631/les-enjeux-de-l-egalite-filles-garcons>

¹¹ <https://eduscol.education.fr/1593/agir-l-ecole-contre-les-lgbtphobies>

¹² <https://eduscol.education.fr/2180/focus-prevention-des-violences-sexistes-et-sexuelles-l-ecole>